

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Culture de villes

Francine Bordeleau

Number 114, Summer 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/36910ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bordeleau, F. (2004). Culture de villes. *Lettres québécoises*, (114), 12–15.

Culture de villes

À l'échelle du Québec, l'engagement des municipalités dans le secteur culturel se révèle à géométrie variable. Mais au total, il a crû de façon notable au cours des dix ou quinze dernières années. De cette ouverture des élus municipaux à la culture, quelle part retirent le livre et la littérature ?

D O S S I E R

FRANCINE BORDELEAU

MONTRÉAL, PAR LE TEMPS QUI COURT, est en mode branle-bas de combat. La Ville est à élaborer sa politique culturelle – pour un dépôt prévu à l'automne – et l'organisme indépendant Culture Montréal (CM), un regroupement de personnes issues de milieux divers pour qui la culture doit constituer l'un des axes clefs du développement de la métropole, est de toutes les tribunes. Ironie du sort, CM et le maire Gérald Tremblay ont le même maître à penser : le chercheur étatsunien Richard Florida, que Bernard Landry lui-même citait souvent dans ses discours. Selon Florida, célèbre pour son « indice bohémien » qui mesure le caractère « créatif » des villes, la croissance de celles-ci dépend essentiellement de leur capacité à attirer les jeunes travailleurs du savoir, ces « créatifs » que sont les artistes, les scientifiques, les financiers et les membres de certaines professions libérales. Sa thèse, illustrée dans *The Rise of the Creative Class* publié en 2002, a séduit une flopée de maires partout en Amérique du Nord.

Si les idées de Richard Florida sont contestées, leur popularité n'en témoigne pas moins d'une évolution au sein d'une bonne fraction de la classe politique municipale, celle du Québec comprise. La plus grande part du soutien financier accordé au secteur culturel en général vient, c'est vrai, du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Mais, fait révélateur, 45 villes et 24 municipalités régionales de comté ont actuellement une politique culturelle. Exercice de pure forme ? En tout cas, pas pour Lise Paquet, coordonnatrice administrative des Services communautaires et de proximité à la Ville de Rouyn-Noranda. « Le développement culturel devient dès lors comme un acquis. La politique culturelle permet de déterminer des priorités, qui ont préalablement fait l'objet de longues réflexions. » « Une telle politique définit les orientations, la vision à long terme, et ses effets sont bien concrets. Ainsi, les municipalités ayant une politique culturelle consacrent à ce secteur plus d'argent que les autres », ajoute Diane St-Pierre, professeure à l'INRS Urbanisation, Culture et Société.

Cette proportion s'élève, chez les premières, à 4,2 % du budget total en moyenne, comparativement à 2,7 % en moyenne chez les secondes. En règle générale, la politique culturelle est la condition à l'établissement d'ententes financières avec le MCCQ, auxquelles ce dernier contribue pour moitié. Mais la somme provenant du MCCQ – dans le cas de Rouyn-Noranda, 150 000 \$ sur trois ans – ne se substitue pas à l'effort municipal : elle constitue plutôt un incitatif. Et au bout du compte, l'argent dégagé par l'entente peut constituer une aide supplémentaire bienvenue à des domaines en difficulté : ainsi, Rouyn-Noranda aura accordé, cette année, 6 000 \$ de plus à ses petites bibliothèques locales pour les acquisitions.

Ce type d'entente n'est pas propre au Québec, tant s'en faut. « C'est le modèle français du développement culturel, appliqué surtout aux petites villes », rappelle Diane St-Pierre. Ici, ce modèle importé a pris véritablement son essor à compter de 1995, même si, dès l'année 1988-1989, environ 400 ententes – une même municipalité ou MRC pouvant conclure plus d'une entente avec le MCCQ –

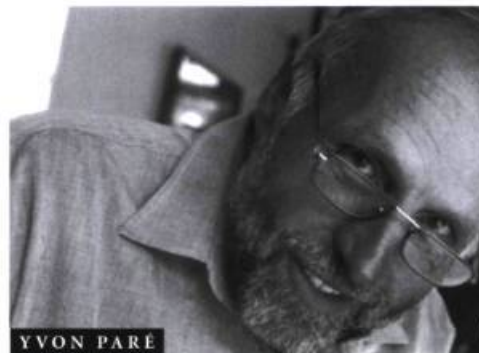
étaient en vigueur ; près des deux tiers visaient le patrimoine, 21 % les bibliothèques, et 4 % les autres domaines culturels. Ces chiffres, il convient d'insister, se rapportent seulement aux ententes, et font donc abstraction du budget total consacré à la culture au niveau local. Par ailleurs, depuis cette époque, les interventions se sont diversifiées : on est moins patrimonial, et plus tourné vers d'autres secteurs jugés prioritaires.

L'ESSENTIEL : LES BIBLIOTHÈQUES

Reste que, comme le souligne Jean-Paul Baillargeon, chercheur à l'INRS, « la principale infrastructure culturelle municipale est encore et toujours la bibliothèque publique ». Et le soutien des gouvernements locaux au livre et à la littérature emprunte d'abord cette voie. Au cours de la dernière année financière, à titre d'exemple, la Ville de Montréal consacrait quelque 64 millions de dollars – dont 11 pour l'acquisition de documents – à son réseau de 57 bibliothèques ; la Ville de Québec, 12 millions à ses 28 bibliothèques ; et Trois-Rivières, 3,2 millions à ses cinq bibliothèques.

Pour l'exercice financier 2000-2001, les dépenses des bibliothèques publiques totalisaient 179,2 millions de dollars, tandis que les subventions octroyées par le MCCQ se chiffraient à 32,7 millions ; ce montant inclut le soutien aux centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) – ils desservent les municipalités de 3 000 habitants ou moins, qui ne peuvent assumer les coûts d'une bibliothèque autonome – et le soutien aux bibliothèques spécialisées. En pratique, le réseau québécois est donc financé par les municipalités en quasi-totalité. Mais comparé aux États-Unis – « le paradis des grandes bibliothèques publiques », estime M. Baillargeon –, à plusieurs pays européens et aux autres provinces canadiennes, le Québec traîne en queue de peloton. Les grandes lacunes, relevées notamment par les bibliothécaires, ont trait au manque de personnel spécialisé et au piètre état des collections. Toutefois, comme le souligne Louise Labory, directrice de la Bibliothèque de Montréal, « faute de données globales et de véritable diagnostic », la situation est difficile à préciser.

Pour bien faire, une tournée générale s'imposerait : elle révélerait peut-être que, contrairement aux idées reçues, les petites villes ne sont pas toujours les plus mal desservies. Notre collègue à *Lettres québécoises*, Yvon Paré, écrivain et journaliste culturel au *Quotidien* de Saguenay, en donne pour exemple sa région. Malgré les 148 000 habitants que compte désormais Saguenay, malgré, encore, son statut de capitale régionale, « la meilleure bibliothèque de la région est la bibliothèque Georges-Henri-Lévesque,



YVON PARÉ

à Roberval [population : 11 000 habitants]. Quant à Saguenay, la bibliothèque de l'arrondissement Jonquière est complètement désuète – faute d'espace, les caisses de livres sont entreposées – et doit être reconstruite ». Mais le chantier tarde car, selon M. Paré, l'Administration municipale s'occuperait davantage de l'avis des entrepreneurs que de sa bibliothèque comme telle, et le projet compte de virulents opposants au sein de la population. « Ici, en matière culturelle, c'est toujours la guerre. Pour rénover la salle de spectacle Pierrette-Gaudreault, à Jonquière, il a fallu aller en référendum. C'est dire ! »



JEAN-CLAUDE LAROUCHE

Paradoxalement, le monde du livre est là des plus actifs, avec notamment un salon qui accueille bon an mal an une vingtaine de milliers de visiteurs, un éditeur – JCL – qui diffuse ses best-sellers jusqu'en Europe, et l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie-Côte-Nord qui regroupe une soixantaine de membres. La Ville aide le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean (9 500 \$ par année), mais n'a pas encore soutenu, jusqu'à maintenant, les activités de l'Association.

« Soyons réalistes : au niveau municipal, les pressions seront toujours plus fortes pour éliminer les nids-de-poule, on assistera toujours à une tension entre le confort matériel et le confort intellectuel de la population », constate, philosophe, Denis Vaugeois, libraire et président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL).



DENIS VAUGEOIS

En 1980, il n'y avait pratiquement pas de bibliothèques publiques, insiste le père de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. Aujourd'hui, on ne trouve pas une ville digne de ce nom qui n'ait pas sa bibliothèque. En une vingtaine d'années, les municipalités se sont vraiment réveillées. Sous l'impulsion, il faut le dire, du gouvernement du Québec.

L'État a injecté beaucoup d'argent dans le béton. Puis a instauré des programmes en vertu desquels la contribution municipale relativement aux acquisitions devait au moins égaler la subvention du MCCQ. Changement d'orientation en 2001 : le calcul des subventions est établi en fonction de l'indice de richesse foncière – les villes plus riches étant moins subventionnées –, et la contribution municipale aux acquisitions peut se limiter à 50 % des octrois du ministère. Selon Louise Labory, les nouveaux paramètres pénalisent une ville comme Montréal, dont la richesse foncière a augmenté avec la fusion, mais dont le territoire accuse aussi de fortes disparités. « Vingt-trois des vingt-sept arrondissements ont été perdants », tranche-t-elle.

Ne serait-ce qu'à Montréal et à Québec, les fusions ont d'abord eu des effets positifs sur les bibliothèques. « L'an dernier, nous avons attiré un million de visiteurs de plus, uniquement en abolissant les frontières entre arrondissements », dit M^{me} Labory. La capitale a connu un phénomène

similaire. Comme quoi l'état des bibliothèques influe directement sur le taux de fréquentation. Selon M^{me} Labory, toutefois, les nouvelles règles du MCCQ font planer la menace du nivellement (on baisse le financement des unes pour aider les autres). En outre, si, dans la métropole, les budgets dédiés aux bibliothèques sont votés par le comité exécutif et le conseil municipal, il sont ensuite partagés entre les arrondissements, qui jouissent d'une autonomie assez grande quant à l'utilisation de leur budget. Les habitudes passées ont jusqu'à maintenant été conservées, mais l'avenir n'est pas garanti.



PHILIPPE SAUVAGEAU

Le contexte des fusions incite également Philippe Sauvageau, directeur général du Salon du livre de Québec et président du Conseil de la culture de la région de Québec, à la vigilance.

Québec est une ville exemplaire : elle soutient sa bibliothèque, son Salon du livre... Le milieu profite ici de ce que le plus haut magistrat [Jean-Paul L'Allier] soit extrêmement sensibilisé à la chose culturelle. Mais les conseillers devront suivre, en reconnaissant, par exemple, que la mise à niveau des bibliothèques du nouveau réseau municipal exigera des investissements considérables.

CLASSES À PART ?

Si la « sensibilité » des élus municipaux à la culture est une chose, l'argent dont ils disposent en est une autre. « Les municipalités sont des créatures du gouvernement du Québec, rappelle Diane St-Pierre. Des créatures dont les revenus autonomes proviennent pour l'essentiel des taxes et des stationnements, et qui restent tributaires d'autres instances pour boucler leurs fins de mois. C'est le cas pour Montréal et Québec aussi, néanmoins chargées de lourdes responsabilités culturelles en raison de leur statut. « Il est communément admis qu'une capitale doit être dotée d'infrastructures culturelles qui projettent des symboles », dit ainsi M. Sauvageau. Jusqu'à récemment, le gouvernement du Québec octroyait donc à la Ville une sorte de compensation à cette fin, soit une enveloppe annuelle d'environ un million de dollars gérée par la Commission de la Capitale-Nationale ; or cette somme est en baisse depuis deux ans. « Cela montre que la culture est un secteur toujours remis en question, et c'est inquiétant », ajoute M. Sauvageau.

« Les investissements en culture représentent beaucoup d'argent dans une ville comme Montréal », dit pour sa part Paul Langlois, chef de division, Division services et projets réseaux de la Direction des activités culturelles de la Ville de Montréal. Forcément, étant donné la diversité de compagnies, d'événements, d'organismes qu'on y trouve, dont plusieurs d'envergure nationale ou internationale. Est-ce là l'explication à la complexité des structures ? Reste que « la circulation, la diffusion et l'animation des œuvres sont du ressort de la Direction des activités culturelles », d'expliquer M. Langlois. La Direction administre aussi les prix de la Ville, ce qui inclut le Grand Prix du livre de Montréal, doté d'une bourse de 15 000 \$.

L'autre principal bras subventionneur de la Ville, c'est le Conseil des arts de Montréal (CAM), mis en place dès 1956. Dédié davantage à la création, il disposait, en 2003, de près de 8 millions de dollars, et aidait 263 organismes ; le théâtre récoltait 2,44 millions (pour 60 organismes), la musique, 2,06 millions (pour 57 organismes), les arts visuels, 1,34 million (46 organismes), la danse, 1,17 million (38 organismes), le cinéma et la vidéo, 325 000 \$ (14 organismes). En littérature, les 33 organismes aidés par le CAM se partageaient 350 000 \$, répartis principalement entre les périodiques

culturels et certaines associations professionnelles. Dans l'affaire, le Salon du livre de Montréal, auquel « la Ville ne participe ni ne contribue d'aucune façon, alors que l'événement contribue au rayonnement de toute la région montréalaise », dit sa directrice générale Francine Bois, apparaît comme le grand laissé-pour-compte.

Bien que sa municipalité ne soit ni une métropole ni une capitale, Michel Jutras, directeur de la Direction des arts et de la culture à la Ville de Trois-Rivières, n'en est pas moins persuadé, quant à lui, que « les villes-centres ont un rôle majeur à jouer sur le plan culturel ». En 2002, les dépenses culturelles totalisaient ici 10,7 millions de dollars, sur un budget municipal global de 126 millions. Soit une proportion, assez exceptionnelle, de 8,5 % ! À une heure où le MCCQ tend à plonger les organismes dans l'insécurité en les mettant devant le fait accompli de coupures et de fin abrupte de programmes, la Ville de Trois-Rivières vise l'inverse en concluant des ententes triennales avec ses plus beaux fleurons, dont le Festival international de la poésie, qui a reçu 40 000 \$ en 2004 – en plus d'avoir accès gratuitement aux locaux de la Maison de la culture –, et la revue *Le Sabord*, qui s'est vu octroyer 10 000 \$. Deux augmentations par rapport à l'an dernier !

Manifestation littéraire d'importance dans la région, le Salon du livre de Trois-Rivières n'obtient pas d'espèces sonnantes de l'administration municipale, mais la Ville l'héberge gratuitement, à l'année longue, dans la maison historique Hertel-de-la-Fresnière. La Société des écrivains de la Mauricie bénéficie, pour sa part, d'une aide ponctuelle, relativement minime, pour des activités diverses. Enfin, une enveloppe annuelle de 35 000 \$ est mise à la disposition de tous les organismes culturels pour de petits projets. « Il s'agit d'une structure d'accueil souple : les formulaires de demandes d'aide sont réduits à leur plus simple expression et les organismes obtiennent une réponse à l'intérieur d'un délai d'un mois », dit Michel Jutras.



GASTON BELLEMARE

Selon ce dernier, la Direction des arts et de la culture de la Ville, avec son module des bibliothèques d'un côté et, de l'autre, sa Corporation de développement culturel gérant de façon autonome les programmes et les équipements culturels – dont la très réputée salle de spectacles J.-Antonio-Thompson et le complexe de la Maison de la culture, qui génèrent aussi des revenus de stationnement fort appréciables –, serait « un modèle particulier qui suscite la curiosité des autres municipalités ». Mais la plus grande particularité

de Trois-Rivières, deuxième plus vieille ville française en Amérique du Nord après Québec, c'est peut-être une longue tradition littéraire commencée dès le règne du gouverneur Pierre Boucher, qui laissa des écrits à la postérité, et qu'ont poursuivie les Alphonse Piché, Gatien Lapointe, Gaston Bellemare. Fait notable, la bibliothèque de Trois-Rivières, dans les années soixante, apparaissait comme un modèle encore cité. « Elle était la meilleure du Québec », dit Philippe Sauvageau. Aujourd'hui, la municipalité de 125 000 habitants, associée communément à l'industrie des pâtes et papiers, veut aussi mettre en évidence, de souligner M. Jutras, sa « masse critique d'organismes culturels et artistiques » (54 accrédités, dont un orchestre symphonique), son conservatoire, son université...

PEU DE MOYENS, ET QUELQUES MIRACLES

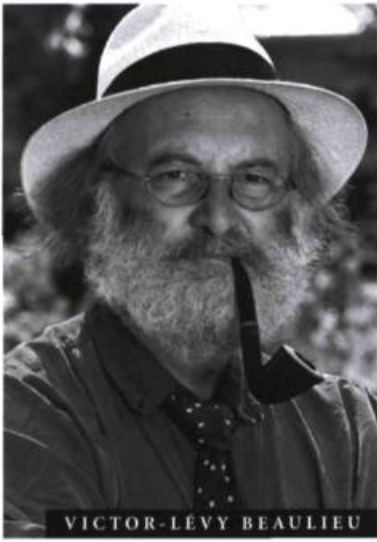
Contrairement à Trois-Rivières, la particularité d'une ville comme Baie-Comeau, née il y a moins de 70 ans et développée à la faveur des grands chantiers hydroélectriques, tient jusqu'à un certain point à une absence de traditions. « Le tissu social a mis longtemps à se créer : on venait ici pour faire de l'argent, et repartir ensuite », récapitule l'agente et productrice littéraire Louise St-Pierre. Si, pour reprendre Georges Dor, « on s'ennuie à la Manic », cet ennui-là, à l'évidence, ne se résolvait pas par les livres : à la fin des années quatre-vingt-dix, Baie-Comeau accusait l'un des taux de lecture les plus bas du Québec. Aujourd'hui pourtant, la population du coin se serait engouée de haïkus à un point tel qu'un camp thématique provincial est organisé, l'été, sur la Côte-Nord !

Louise St-Pierre appartient à cette poignée d'obstinés qui ont contribué à l'émergence d'une vie littéraire à Baie-Comeau. *Moderato cantabile* : elle se charge d'abord, à compter de 1998, des lancements des livres de Francine Chicoine. Suivront une Tournée d'automne, des spectacles « dédiés à la valorisation des mots », des spectacles d'haïkus, des ateliers d'écriture, des mises en lecture, la création d'un « Prose Café »... On fait avec les moyens du bord : un peu de commandites, un peu d'argent du provincial et du fédéral. La Ville n'a pas délié, et ne délie toujours pas les cordons de sa bourse, mais contribue en biens et services : par l'entremise de la bibliothèque Alice-Lane et du Théâtre de Baie-Comeau – ici l'infrastructure culturelle majeure –, qui prête sa scène et attribue une banque d'heures aux spectacles littéraires. C'est un début qu'on espérerait tout de même plus... consistant. Mais les quelques représentants de la toute récente Table littéraire s'insurgent, de façon plus générale, contre la portion congrue que réserve le budget municipal à la culture. À Baie-Comeau, celle-ci relève, comme dans nombre de municipalités, du Service des loisirs. « Au cours de la dernière année, la Ville a consacré 2,6 millions aux sports et loisirs, contre 864 900 \$ aux arts et à la culture. Et encore : 78 % de cet investissement était puisé à même les revenus générés par le Théâtre et la bibliothèque », dit M^{me} St-Pierre.

Celle-ci tient une comptabilité rigoureuse de la participation aux activités : un total de 1 100 personnes aux cinq éditions annuelles de la Tournée d'automne, 150 inscriptions aux ateliers d'écriture de 1999 à 2002, et dans l'ensemble « un noyau de fidélité d'environ 200 personnes ». Pas mal pour une ville de 23 200 habitants ! Voilà qui semble du coup donner raison à Jean-Paul Baillargeon, lorsqu'il affirme qu'« en économie de la culture, l'offre conditionne la demande ». Mais en économie de la culture (contrairement, bien souvent, à l'économie tout court), les demandeurs d'aide sont tenus de faire leurs preuves. D'où la prolifération, ces dernières années, d'analyses de plus en plus fines sur les retombées des investissements dans ce secteur. L'une d'elles, récente, commandée par le Conseil régional de la culture de Québec, démontre que le seul domaine du livre entraîne, dans la région de la Capitale-Nationale, des retombées annuelles de l'ordre de 90 millions de dollars.

La performance, honorable, ne suffira sans doute pas à convaincre l'Administration municipale d'investir dans une Maison de la littérature pouvant servir « de relais entre la création et le public, de résidence d'auteurs, d'hébergement d'écrivains réfugiés – un réseau international s'est constitué à Strasbourg – et de pont avec la Grande Bibliothèque de Québec », résume l'écrivain André Ricard. La seule réfection de la bâtisse visée pour cette maison (l'ancien Institut canadien) exigerait au bas mot quelques millions. Une firme de consultants étudie actuellement la faisabilité du projet : autant dire qu'il est reporté *sine die*, les élus le considérant sans doute comme un luxe superflu, même pour une capitale.

Plus à l'est, dans le Bas-Saint-Laurent – où se trouve le fief de Victor-Lévy Beaulieu –, quelques irréductibles font des pieds et des mains pour aller



VICTOR-LÉVY BEAULIEU

porter la littérature dans les villages. Le Carrefour littéraire des arts et de la culture (CLAC) propose ainsi une tournée d'écrivains dans toute la zone rurale de La Mitis. « Le CLAC est devenu le grand événement culturel de La Mitis, et peut fonctionner parce qu'il est appuyé par la MRC », dit Rita Giguère, directrice générale du Conseil de la culture de Rimouski. Elle ajoutera cependant que, en règle générale, « les municipalités s'intéressent davantage aux bibliothèques qu'à la littérature, elles veulent donner ce service parce que la population elle-même, c'est très clair, veut des services de

bibliothèque ». « L'intérêt » y est peut-être en effet, n'empêche que « les services, sur l'ensemble du territoire, sont inégaux », déplore aussi M^{me} Giguère. Ainsi, à côté de la bibliothèque de Rimouski, considérée comme « intéressante » à tous égards, y compris pour le volet animation, les bibliothèques de certaines petites municipalités ouvrent quelques heures par semaine seulement, tandis que d'autres sont sous la responsabilité de comités de bénévoles.

CULTURE : LA MARCHÉ INEXORABLE ?

En ce qui concerne les bibliothèques – et la culture en général –, on peut considérer le verre comme étant à la fois à moitié plein et à moitié vide. L'acquis, c'est que 92 % de la population du Québec a désormais accès, gratuitement le plus souvent ou moyennant des frais d'abonnement minimes, à une bibliothèque publique. Le symptôme : l'ensemble du réseau compte un peu plus de deux millions d'abonnés « seulement », soit à peine le tiers de la population. Il y aurait moyen de faire mieux, ne serait-ce qu'en intensifiant la promotion. À cet égard, Richard Lafleur, directeur général du Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a soumis à « sa » bibliothèque une idée pas bête du tout : une campagne d'abonnement à 1 \$ à l'occasion du Salon. La proposition est restée lettre morte... peut-être jusqu'à la prochaine édition de l'événement.

« Le réseau s'est développé parce que le MCCQ en a subventionné la construction. Il revient maintenant aux municipalités de faire en sorte que leurs bibliothèques soient vivantes », insiste Jean-Paul Baillargeon. C'est là une affaire de ressources et de services offerts, tant la bibliothèque, si elle veut demeurer attrayante pour sa clientèle, doit prendre le virage « médiathèque », d'ailleurs incontournable depuis le développement d'Internet, tout en assumant un rôle d'animation du livre et de la littérature. Du reste, plusieurs, pour l'heure, s'en acquittent en offrant diverses activités : rencontres avec des écrivains, prix littéraires, programmes de promotion de la lecture auprès du jeune public, etc. Ces activités aussi, qui n'ont cependant guère été dénombrées jusqu'à maintenant, font partie de la contribution attendue des municipalités dans le domaine du livre et de la littérature. Cela et, de façon plus particulière, « la mise en valeur des écrivains régionaux », ajoute Richard Lafleur. En outre, dans une perspective plus globale, « la bibliothèque est également outil de développement social et agent culturel », dit Louise Labory. Cette responsabilité se vérifie avec une belle évidence dans les municipalités où la bibliothèque constitue la seule infrastructure culturelle.

Sûrement pas dotées comme elles le devraient, les bibliothèques sont néanmoins « devenues politiquement rentables, croit Louise Labory. Ce

phénomène est lié au profil de la population du Québec, aujourd'hui plus éduquée et cultivée ». De même, cette évolution de la population – aujourd'hui, 20 % des Québécois détiennent un diplôme universitaire – expliquerait que l'intérêt des élus municipaux pour la culture aille croissant.

En fait, cet intérêt assez récent tient à plusieurs facteurs. Les ententes avec le MCCQ en sont un. Mais on assiste actuellement à un mouvement international où est mise en avant la perspective du développement durable qui intègre toutes les dimensions, dont la qualité de vie. Enfin, l'investissement des municipalités en matière culturelle est aussi attribuable au présent passage vers une société du savoir,

estime Diane St-Pierre.

« Les gouvernements municipaux ont grandement évolué : ils ont compris que les villes qui se développent le mieux sont celles dont les citoyens ont les plus hauts niveaux d'instruction et d'information », renchérit Denis Vaugeois. Ils auront compris, aussi, que culture et économie font bon ménage : quand, à Rouyn-Noranda, à Trois-Rivières, à Joliette, les festivals de cinéma, de poésie et de musique classique attirent des nuées de visiteurs, les coffres municipaux en profitent.

Mais pour peu que l'on reconnaisse aux élus municipaux une meilleure écoute du secteur culturel, il faut également en attribuer le mérite aux trop méconnus conseils de la culture. « Ces conseils existent depuis 26 ans et sont des institutions très importantes dans les régions », dit Fernand Harvey, professeur-chercheur à l'INRS qui vient de terminer une étude sur le sujet pour le MCCQ. Le rôle de ces instances (instaurées dans la foulée d'un rapport dont Jean-Paul L'Allier était l'auteur, au fait), en résumé : rassembler tout le domaine de la création culturelle d'une région ; faire en sorte que la culture soit un pôle de développement ; donner des avis aux municipalités ; organiser la formation professionnelle des créateurs ; décerner les prix régionaux du Conseil des arts et des lettres du Québec. « Les conseils ont contribué à structurer le développement culturel dans les régions », souligne M. Harvey.

Dans le processus d'élaboration des politiques culturelles, les conseils régionaux de la culture sont des interlocuteurs incontournables. Rita Giguère ne croit pas que ces politiques soient une panacée.

Elles permettent néanmoins de rapprocher les milieux culturels et municipaux. Le processus d'élaboration est long : entre 12 et 14 mois. Ça crée des liens ! Pour élaborer une politique, il faut dresser un portrait d'ensemble du milieu culturel. En règle générale, ils font alors des découvertes, vont de surprise en surprise... et prennent conscience que la culture fait partie du concept de qualité de vie.

Les élus constatent en somme que leur territoire recèle, comme le dit Fernand Harvey, « un bon terreau de création ». Selon lui, une municipalité ou une région n'a pas à faire du développement culturel tous azimuts.

Des régions ont une histoire, des traditions culturelles, des particularités. Et ne disposent pas de moyens illimités ! Cela justifie en bonne partie l'accent mis sur un secteur ou l'autre. Ce qui importe, c'est que le niveau local, ou régional selon le cas, compte la culture dans ses priorités. C'est une affaire de démocratie et de participation des citoyens.

En tant que bailleur de fonds – puisque la question en est aussi une (d'abord ?) d'argent –, le ministère de la Culture et des Communications du Québec aura toujours, cependant, une responsabilité de premier plan. « L'impulsion doit venir du gouvernement du Québec, et l'engagement des niveaux locaux ne le dispense pas de son rôle clef », dit d'ailleurs Denis Vaugeois. Nul ne le niera : le bon exemple doit venir d'en haut. Reste pour l'heure seulement à savoir vers quelle « impulsion » s'oriente au juste le gouvernement du Québec.